

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH

Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 25 MAI 2012

Camarades,

Depuis plusieurs années la direction de notre établissement multiplie les situations de sous effectifs et de manques d'investissements dans tous les services rendant très difficiles l'exécution de nos missions et de la qualité voulue par le client.

Le service STE n'échappe pas à cette logique destructrice de nos activités et de nos emplois, notamment par la non prise en considération de nos demandes d'investissement en matière d'outillages pour nos activités de réparation navale et d'accueil des paquebots.

Bien évidemment, nous tentons d'utiliser toutes les formes d'expression à notre disposition pour dénoncer cette situation avant d'utiliser l'action comme ultime recours devant tant d'incompétence !!

Ainsi s'est tenu cette semaine un comité d'entreprise auquel cette question d'outillage était posée. Le directeur sectoriel invité à s'exprimer lors de cette séance n'a finalement apporté aucunes réponses à nos questions et à nos demandes d'investissement nous refusant même l'utilisation d'une grue des formes de l'euro pour nos activités sous prétexte que celle ci coûterait plus chère que le simple recours à un prestataire extérieur spécialisé en grutage !!

De ce fait et parce que nous devons à un moment donné siffler la fin de la partie, ayant déjà alerté ce directeur ou ses sous-fifres depuis maintenant plusieurs mois, nous changeons notre manière de fonctionner !!

Ainsi et parce que nous exigeons de l'outillage supplémentaires pour nos activités d'accueil de paquebots et de réparation navale combiné à un véritable business plan en terme d'investissement, nous vous appelons à :

**SUPPRESSION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES
ET TRAVAUX EXCEPTIONNELS**

(Sauf dérogations de votre organisation syndicale)

A COMPTER DU VENDREDI 1 JUIN 2012

Camarades, nous laissons à la direction de notre établissement, le délai entre ce dépôt de préavis et le vendredi 1 juin, pour que des réponses concrètes nous soient données !!

Passez ce délai, nous entamerons à l'aube des périodes de congés un véritable bras de fer pour que nos revendications aboutissent.

De plus, nous nous laissons la possibilité de contacter toutes les compagnies de croisière pour leur faire connaître cette situation que seule la direction portera la responsabilité.

Je pense qu'il est grand temps que certains aillent exercer leur incompétence ailleurs et arrêtent de nous mettre des bâtons dans les roues (même quand des accords sont signés)

Ce tract tient lieu de préavis

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

Pour info et affichage